

...Dermatose nodulaire bovine...

Stomoxes, vaches et éleveurs dans le viseur du ministère de l'agriculture...

... Et ce n'est pas une bonne nouvelle, ni pour les fermes bovines, ni pour toute la faune auxiliaire si précieuse des fermes : tous les insectes insectivores (oui oui ! Il y en a plein, des mini-guêpes aux carabes, des coccinelles, libellules, araignées...) des insectes pollinisateurs, abeilles, papillons, des bousiers et tous les oiseaux dont la saison en ce début d'été est au nourrissage des jeunes oisillons avec des insectes et des larves...

!!! C'est une catastrophe annoncée !!! C'est pourtant bien la recommandation faite par la DDPP de Savoie et relayée par la préfecture ce lundi 30 juin.

Que s'est-il passé ? Les nouvelles vont vite, de nombreux journaux ont déjà relayé... Un petit virus exotique a fait son apparition en Savoie ce dimanche 29 juin. Les 1ers cas pour 2025 ont été détectés il y a à peine 10 jours en Italie, un troupeau en Sardaigne, et un troupeau en Lombardie.

Le virus responsable de la dermatose nodulaire contagieuse bovine voyage et est transmis mécaniquement par de célèbres petits insectes commensaux des bovins : les mouches...

Alors, cette histoire ressemble étrangement à celle de la FCO, sauf que cette fois-ci les protagonistes sont des bovins, et non des ovins, et sauf que le virus de la FCO s'est déjà fait connaître depuis plus de 15 ans, alors que celui de la « dermatose nodulaire contagieuse bovine » est « nouveau » en France... Et sauf que la « dermatose nodulaire contagieuse bovine » est une maladie à déclaration obligatoire... et à éradication immédiate... Et les règles préconisées par arrêté préfectoral sont absolument draconiennes et criminelles : euthanasie immédiate du troupeau entier pour une bête symptomatique, arrêt de déplacement des animaux, arrêt de fonctionnement des abattoirs, arrêt de collecte du lait et de transformation du lait en cru... Pourtant cette maladie est une maladie bovine, non transmissible à l'homme, ni par le lait, ni par la viande... La situation est catastrophique à l'échelle régionale !

Alors soyons bien clairs ! Dans ce genre de situation, ce qui tue le plus c'est bien les abattages totaux associés à la découverte d'une vache malade, et non pas le virus !

Et l'éradication va concerner la faune sauvage auxiliaire, les vaches, les éleveurs, mais certainement pas le virus... C'est pourquoi il est vraiment important de garder la tête froide, et de réfléchir ensemble et collectivement !

1°) Ne cédon pas à la peur panique... Ce n'est pas drôle de rencontrer un nouveau virus dont on sait que les animaux ne sont pas immunisés... Et qu'ils sont naïfs et potentiellement sensibles... Mais sauter sur les insecticides *comme le préconise l'arrêté préfectoral du dimanche 29 juin* ne permettra pas de se débarrasser des mouches, dont on sait à quel point elles ont une affinité forte pour les bovins... Les recommandations de désinsectiser n'ont aucun sens. Elles sont profondément délétères, toxiques et in fine ne feront que renforcer les populations de mouches, moustiques et moucheron, au détriment de leurs prédateurs insectes, amphibiens et oiseaux... Et oui, les mouches ont un cycle très rapide, une prolificité accrue, et une capacité de résistance aux insecticides clairement plus efficace que de nombreuses autres espèces d'insectes... Pour rappel, en 40 ans nous avons perdu plus de 80% des populations d'insectes et 80% des populations d'oiseaux... mais ce ne sont évidemment pas les mouches qui nous font défaut.

2°) L'éradication par l'abattage total ou l'euthanasie totale est une ineptie absolue... Abattre c'est empêcher les animaux de développer une immunité et de se défendre pour les années à venir... Abattre c'est ruiner les capacités d'adaptation des animaux, et c'est ruiner le travail des éleveurs. Abattre c'est fragiliser les troupeaux, et fragiliser encore davantage les éleveurs.

3°) L'arrêt de collecte de lait cru... est complètement incompréhensible pour une maladie qui n'est pas une zoonose !!! Ce virus ne présente aucun risque pour les humains ! Belle opération de communication par ailleurs pour retirer cette mesure 48h après la sortie de l'arrêté et faire avaler la pilule...

4°) La « dermatose nodulaire contagieuse bovine » est une maladie avant tout économique...et notamment pour le commerce international... Cette maladie freine les échanges de par son triste statut international « ADE » (maladie à déclaration obligatoire et éradication immédiate).

Par contre, contrairement à ce que son nom indique, elle n'est pas contagieuse d'animal à animal dans des conditions normales... Elle se transmet par piqûre d'insectes hématophages. C'est un abus de langage !!!

Le virus est proche du virus de la variole caprine et ovine. La maladie provoque des accès de fièvre importante, avec œdème sous cutanés, gonflement des ganglions, et apparition de nodules sous cutanés. Les animaux peuvent guérir de la maladie et ne restent pas porteurs latents de la maladie. Ainsi, lorsqu'ils guérissent, ils guérissent ! Alors non ce n'est pas drôle comme symptôme... C'est sûr... surtout en plein été... Réfléchissons donc comment prévenir au mieux l'apparition des symptômes et de la maladie :

5°) Renforcer l'immunité des animaux : des animaux robustes, ou du moins équilibrés, seront à priori moins enclins à développer la maladie : équilibre alimentaire, équilibre dans l'apport des minéraux et oligo-éléments, drainage, phytothérapie, accompagnement des animaux, prévention globale et naturelle des risques parasitaires, etc...

6°) Prévenir les conséquences de piqûres d'insectes : l'ail et la graine de lin ont fait leurs preuves comme répulsifs naturels! L'accompagnement homéopathique pour renforcer les animaux face aux conséquences des piqûres : *Ledum palustre* en 15 CH ou 200K, en pulvérisation sur les mufles...

7°) Accompagnement des animaux malades : les médecines dites « douces » parce qu'elles n'utilisent pas de pesticides toxiques et inefficaces sur des virus, ont toute leur place pour renforcer le terrain des animaux et les aider à surmonter leurs symptômes ! L'homéopathie, la phytothérapie pourront être utilisées dans une approche individualisée de l'animal malade !

Il risque évidemment d'y avoir des pertes, mais malheureusement l'avenir ne s'annonce pas sans nouvelles maladies, nouveaux virus, nouvelles mutations, nouvelles catastrophes... Collectivement nous devrions nous serrer les coudes et réfléchir à d'autres solutions que celles proposées depuis 70 ans pour tenter vainement de se débarrasser des maladies. Essayer de s'adapter collectivement plutôt que de chercher à lutter sans cesse à coup de pesticides et d'éradication face à l'évolution... évolution du climat, évolution des espèces...

Ceci est une invitation à réfléchir avant d'agir dans l'urgence et la panique comme nous y incitent les pouvoirs politiques... Une chose est sûre, et évidente au regard des nombreuses expériences du passé : les insecticides sont à proscrire absolument de cette histoire !!!!

Des collectifs d'éleveurs qui souhaitent défendre leur vie, leur métier et leur passion se constituent partout en France pour tenter de résister collectivement à ces décisions délétères d'abattages totaux pour diverses maladies réglementées ! Il est important de s'organiser et de se serrer les coudes pour essayer de changer des règles sanitaires désuètes et périmées de par leur inefficacité !

Bibliographie :

[2025-06-23_note-dnc.pdf](#) : Note d'information : émergence de la dermatose nodulaire contagieuse en Sardaigne, *plateforme esa*

[Updated: 22/04/2002](#) : lumpy skin disease, *woah.org*

[20250424 Guide épizootie DNCB \(2\).pdf](#) , *agriculture.gouv.fr*

Coralie Amar, pour le GIE Zone Verte